



Réseau
alimentaire
de l'Est de Montréal
Produire, s'approvisionner, acheter, ici.

Guide d'appel à projets

Concours d'innovation sociale de lutte aux pertes et gaspillage alimentaire

Régions de l'est de l'île de Montréal
2019

En partenariat avec :



Objectifs

L'objectif du concours initié par le Réseau alimentaire de l'est de Montréal vise à reconnaître des organismes d'innovation sociale de lutte aux pertes et gaspillage alimentaire.

Le but est de valoriser les organismes locaux, dans l'est de Montréal, pour leurs initiatives et assigner : une bourse du grand Jury par Énergie Valero d'une valeur de 5 000\$ et une bourse citoyenne par PME MTL Est-de-l'Île de 1 000\$.

Admissibilité

Toute entreprise ou association d'économie sociale ou tout porteur d'un projet d'entrepreneuriat collectif souhaitant déposer un projet doit préalablement vérifier son admissibilité en observant les critères qui suivent.

➤ Clientèle admissible

- Toutes organisations portant un projet d'innovation sociale de lutte aux pertes et gaspillage alimentaire en phase de prédémarrage ou de démarrage (excluant les entreprises privées).
- Avoir sa place d'affaires dans l'est de Montréal soit dans l'un des 10 quartiers ou ville liée :
Pointe-aux-Tremble, Rivière-des-Prairies, Anjou, Saint-Léonard, Saint-Michel, Mercier-Est, Mercier-Ouest, Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont et Montréal-Est

➤ Projets admissibles

Les projets admissibles autant pour le prédémarrage que pour le démarrage d'une organisation sont de nature suivante :

- Projet permettant la lutte aux pertes et gaspillages alimentaires se situant dans au moins un volet de la chaîne alimentaire :
 - Production agricole
 - Traitement et/ou transformation
 - Distribution
 - Recyclage ou création de nouvelles ressources
- Le projet doit démontrer des retombées sociales et écologiques sur le territoire.

Déroulement

<u>Date</u>	<u>Étapes</u>
9 septembre 2019	Début des inscriptions
18 septembre 2019	Atelier 5 @ 7 : speed coaching (gratuit) 3 ateliers avec des experts sur : <ul style="list-style-type: none">➤ Les financements et les prévisions financières<ul style="list-style-type: none">➤ La gouvernance démocratique➤ Les plans d'affaires, la communication et le marketing
28 septembre 2019	Clôture des dossiers
07 octobre 2019	Annonce des 3 initiatives finalistes
Date en octobre à définir	Tournage de capsule vidéo des 3 initiatives finalistes
Date en novembre à définir	Diffusion des capsules vidéo et début des votes citoyens
1 ^{re} semaine de décembre (Date à définir)	Soirée finale Remise de la bourse du jury par Énergie Valero remise de la bourse citoyenne par PME MLT Est-de-l'Ile

Grille d'analyse pour la sélection des initiatives finalistes

Analyse du projet		100%
<u>L'organisme et sa mission</u>		
1. La mission de l'organisme répond à une problématique sociale, économique, environnementale présente sur le territoire	15	
2. Le potentiel du secteur d'activité est clairement défini		
3. L'arrimage entre la proposition de valeur de l'organisme et le besoin du marché présente un potentiel de commercialisation ou d'effet multiplicateur.		
<u>L'utilité sociale du projet</u>		
4. La clientèle et le marché sont clairement identifiés	25	
5. Le projet contribue à améliorer la lutte aux pertes et gaspillage alimentaire		
6. Le projet contribue à accroître l'offre de biens et services		
7. Le projet présente des retombées sociales et écologiques potentielles et sont clairement expliquées et définies		
8. Proposition de valeur unique clairement définie de l'organisme (en quoi cette initiative est unique)		
<u>L'organisme et le milieu</u>		
9. La pratique de gouvernance de l'organisation est correctement instaurée	20	
10. L'équipe de direction et le conseil d'administration possèdent les compétences pour mener à bien le projet		
11. L'organisme est en mesure d'obtenir le soutien de partenaires du milieu pour la réalisation du projet		
12. L'organisme jouit d'un ancrage solide dans son milieu		
<u>Analyse financière</u>		
13. Les prévisions financières sont réalistes et la viabilité financière du projet est démontrée	15	
14. La mise de fonds et les partenariats financiers sont crédibles		
15. Le projet est-il pérenne		
<u>Pérennité du projet</u>		
16. Le projet est structurant pour la communauté	15	
17. Le projet a le potentiel de générer une activité économique ou de se multiplier (achalandage dans le secteur, sous-traitance, fournisseurs, effet multiplicateur, etc.)		
18. Le projet a un impact de mobilisation (création de nouveaux emplois, opportunité de bénévolat, partenariat ...)		
<u>Avis global du projet et de l'organisme</u>		10

**Pour toute demande d'information, veuillez contacter par
courriel :**

info@reseaulimentaire-est.org